

Compte rendu de séance

Séance du 5 Juin 2020

L'an 2020 et le 5 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de Dagmar BERNITT, Maire

Présents : Mmes : BEGUE Estelle, BERNITT Dagmar, HENRY Irène, LANTEUIL Laurence, MM : DUFOURD Thierry, LAGO Yannick, ROBERT Alain, SOULADIE Cédric, THOMAS Christian, TOURTE Gregory

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SAEZ Clarisse à Mme BERNITT Dagmar

A été nommé(e) secrétaire : Mme BEGUE Estelle

Délégation du Maire

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire l'ensemble des délégations communales.

Délégué communautaire et suppléant

Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Ainsi, Mme Dagmar BERNITT, maire est désignée conseiller communautaire titulaire et Mme Estelle BEGUE est désignée conseiller communautaire suppléant.

Délégués des commissions municipales

Le Conseil Municipal, après avoir fixé les diverses Commissions Municipales présidées par Madame le Maire, nomme les délégués :

FETES, CEREMONIES :

Estelle BEGUE, Laurence LANTEUIL, Irène HENRY et Yannick LAGO

SPORT et LOISIRS, JEUNESSE :

Cédric SOULADIE, Estelle BEGUE, Laurence LANTEUIL et Yannick LAGO

FINANCES, BUDGET :

Christian THOMAS, Irène HENRY, Cédric SOULADIE et Yannick LAGO

APPEL D'OFFRES :

- **Président :** Dagmar BERNITT
- **Titulaires :** Grégory TOURTE, Thierry DUFOUR et Yannick LAGO
- **Suppléants :** Estelle BEGUE, Laurence LANTEUIL et Christian THOMAS

TRAVAUX ET VOIRIE

Yannick LAGO, Christian THOMAS et Alain ROBERT

INFORMATIONS, CULTURE ET COMMUNICATION, :

Cédric SOULADIE et Clarisse SAEZ

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Laurence LANTEUIL

DELEGUE DEFENSE :

Grégory TOURTE

DELEGUE SECURITE ROUTIERE :

Grégory TOURTE

REGISSEUR COMMUNAL :

- Titulaire : Mme HORNBECK Géraldine
- Suppléant : M. TOURTE Grégory

Délégués aux syndicats intercommunaux

Le Conseil Municipal procède à l'élection des Délégués devant représenter la commune auprès des différents Syndicats Intercommunaux.

Après un vote à la majorité absolue, ont été élus :

SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE BREZOLLES « Alimentation et Distribution » :

- Titulaires : Thierry DUFOUR et Grégory TOURTE
- Suppléant : Christian THOMAS

–

SYNDICAT DE LA VALLEE D'AVRE :

- Titulaire : Christian THOMAS
- Suppléant : Estelle BEGUE

–

SYNDICAT ELECTRIQUE « TERRITOIRE D'ENERGIE EURE ET LOIR » :

- Titulaire : Dagmar BERNITT
- Suppléant : Yannick LAGO

–

SYNDICAT HYDRAULIQUE DE LA REGION DE BREZOLLES :

- Titulaires : Christian THOMAS et Alain ROBERT
- Suppléant : Estelle BEGUE

Commission communale des impôts directs (CCID)

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 27 juillet 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms. Mme le maire étant membre de droit de la CCID, elle ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Mme	CROIBIER	Catherine	15/06/1956	29 rue de Nuisement	TH-TFB
Mme	VIETTE	Martine	13/09/1955	1 rue des Impasses	TH-TFB
Mme	GASCOIN	Joselyne	17/02/1951	4 rue du Lilas	TH-TFB
M.	LALARDIE	Alain	12/09/1960	2 rue des Varennes	TH-TFB
M.	ARMANDARY	Mathieu	22/03/1982	8 rue des Grillons	TH-TFB
M.	OSTYN	Matthieu	16/06/1990	4 rue des Impasses	TH-TFB
M.	BEGUE	Stéphane	24/07/1978	1 rue des Grillons	TH-TFB
Mme	DELON	Sandie	08/02/1977	8 impasse de la Vallée	TH-TFB
M.	BLOUDEAU	Pascal	01/11/1960	2 rue de la Lisière	TH-TFB
Mme	KERIVEL	Béatrice	01/09/1961	28 rue de Nuisement	TH-TFB
Mme	KEYEUX	Odile	21/11/1948	9 rue de la Forêt	TH-TFB
M.	BERNARD	Christian	17/07/1955	2 rue du Brême	TH-TFB
M.	DEL PESO	Franck	25/05/1974	40 rue de l'Avre	TH-TFB
Mme	LABADIE	Alexandra	07/01/1988	24 rue de Nuisement	TH-TFB

M.	HACHE	Pascal	24/11/1959	20 rue de l'Avre	TH-TFB
M.	MONHAY	Marcel	28/09/1957	3 rue de Nuisement	TH-TFB
M.	PIE	Alain	04/04/1962	15 rue de Nuisement	TH-TFB
Mme	DUMOUCHE	Mélanie	16/11/1983	2 rue des Lilas	TH-TFB
M.	PRUDHOMME	Stéphane	16/09/1970	2 chemin des Bruyères	TH-TFB
M.	LABADIE	Alain	30/03/1952	5 rue des Impasses	TH-TFB
Mme	POTTIER	Amandine	19/06/1989	3 rue des Grillons	TH-TFB
Mme	LE GALL	Lydia	03/02/1977	7 rue des Grillons	TH-TFB
M.	MARAIS	Bertrand	15/03/1963	Résid ham Merville 9 rue Saint Thibault 27320 la Madeleine de Nonancourt	TFNB
Mme	CASSOURA	Martine	11/02/1952	12 impasse haut Pillet 28350 Saint Lubin des Joncherets	TFNB

Recensement de la population

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur communal afin de réaliser les opérations du recensement de la population 2021 qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021 ;

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de désigner la secrétaire de mairie comme coordonnateur communal chargé de la préparation de l'enquête de recensement de la population 2021.

Subventions travaux église

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de réalisation des travaux suivants : Mise hors d'eau et restauration de la chapelle nord de l'église Saint Sulpice de Bérou-la-Mulotière pour un montant de : 223 728 € H.T. soit un montant de 268 473,60€ T.T.C.

Et autorise le maire à demander des subventions Il sollicite à cet effet une subvention de la DRAC Région Centre (Direction régionale des Affaires Culturelles).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

DRAC Région Centre (60%)	134 236,80€
Conseil Départemental (20% résiduel)	44 745,60€
Fonds propres (20%+TVA)	89 491,20€
TOTAL	268 473,60 T.T.C.

Questions diverses :

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le 25 octobre 2020.

Fête de l'étang

La fête de l'étang se déroulera le 29 août prochain.

Séance levée à : 21 :00

En mairie, le 29/06/2020

Le Maire

Dagmar BERNITT